

Les ratios financiers du secteur

Autopsie de l'année 2021



Comme chaque année, l'UPTR a fait procéder à la sa traditionnelle étude approfondie de l'état de santé financière du secteur Transport par un bureau de consultance externe. L'utilité de cet exercice financier rigoureux n'est plus à démontrer : disposer de chiffres objectifs permet à l'UPTR de défendre solidement ses arguments dans la mission de lobby qui est la sienne.

Depuis 2016, l'UPTR mandate annuellement le bureau d'audit et d'expertise financière BDO afin qu'il passe annuellement en revue les comptes des quelques 5.000 sociétés de transport (relevant du code NACE 494 « transports routiers de marchandises et déménagement ») qui déposent leurs comptes annuels à la Banque Nationale.

Grâce à ce check-up financier annuel du secteur Transport, il est désormais possible de disposer d'un bilan évolutif de l'état de santé des sociétés belges de transport.

Les ratios financiers, c'est quoi ?

Derrière le jargon technique des spécialistes de la finance se cachent, pour chaque entrepreneur, des indicateurs objectifs de la santé économique de leur entreprise.

Publiés à la Banque Nationale de Belgique, les comptes annuels de chaque société permettent à tout un chacun de se faire une idée assez claire de qui sont les partenaires commerciaux avec qui on envisage d'entamer (ou d'éviter d'entamer...) une relation commerciale.

Derrière les termes « ratios », c'est un scanner (quasi médical) qui renseigne l'état de santé de chaque société.

Une conclusion UPTR sur l'année 2021

Ci-après, vous trouverez les conclusions globales, les plus essentielles à retenir de l'analyse évolutive du secteur Transport du bureau BDO.

Pour l'UPTR, la tendance globale qui en ressort est que 2021 est une année « record » pour les entreprises du secteur.

Pour l'année 2022, il conviendra d'analyser l'impact de la guerre en Ukraine (dont notamment l'explosion des prix de l'énergie et l'inflation historique générée par cette dernière).

Il restera ensuite à espérer un retour à une certaine normalité (que plus personne n'attend avant mi-2023), après quelques mois d'une récession qui semble désormais inévitable.

*Michaël Reul,
Secrétaire Général*

Les principaux indicateurs financiers de l'année 2021



atteint 1,35 en 2021 (record historique à nouveau).

Le délai moyen de paiement clients suit globalement une tendance baissière pour atteindre 54 jours en 2021, ce qui est appréciable pour la trésorerie des entreprises du secteur. Le crédit moyen accordé par les fournisseurs se resserre cependant, avec une diminution de 3 jours entre 2020 et 2021.

Notons également que les délais moyens de paiement clients et fournisseurs sont cette année presque parfaitement en phase avec la moyenne belge, tous secteurs confondus.

En conclusion et en moyenne, entre 2020 et 2021, les transporteurs ont connu une **évolution globalement favorable de leurs indicateurs de rentabilité** (marge nette sur ventes, rentabilité des fonds propres et rentabilité de l'actif total) ainsi qu'une **amélioration de leurs indicateurs de solvabilité**. Les délais de paiement clients et fournisseurs diminuent pour tendre vers la moyenne belge.

Enfin et bien que le secteur du transport souffre toujours d'une pénurie de chauffeurs, l'indice du personnel se redresse (alors que l'indice « tous secteurs » diminue) et se rapproche davantage du niveau pré-Covid, avec une hausse des effectifs de + 2% par rapport à 2020 (cette tendance devra être confirmée l'année prochaine).

1. Indicateurs de rentabilité

Après une baisse en 2017, les ratios de rentabilité du secteur du transport se sont redressés, et particulièrement en 2021 avec un record historique des ratios de rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs.

En 2021, ces ratios sont cependant inférieurs aux moyennes belges, tous secteurs confondus.

- La « **marge nette sur ventes** » (soit le rapport entre le résultat net et le chiffre d'affaires) s'établit à 3,2% (contre 3,0% en 2020 et 5,5% pour l'ensemble des secteurs).
- 24 % des entreprises présentent un « **résultat d'exploitation négatif** » (contre 26 % en 2020), en ligne avec l'ensemble des secteurs.

2. Indicateurs de solvabilité

En 2021, le ratio de solvabilité (c-à-d. le rapport entre les fonds propres et le total des actifs) du secteur du transport continue à s'améliorer pour atteindre un niveau (record) de 40 % en 2021, cependant inférieur à la moyenne belge (54 %).

- 10% des entreprises du secteur affichent des « **fonds propres négatifs** » (c-à-d. que les dettes de ces entreprises excèdent leurs actifs), en ligne avec 2020, contre 12 % pour tous les secteurs confondus.

3. Indicateurs de liquidité

La liquidité des transporteurs, qui s'était stabilisée en 2017-2018, est en amélioration depuis 2019 et

Les ratios financiers sous la loupe

Les ratios financiers constituent la technique d'analyse financière par excellence. Ils permettent en effet, d'une part, d'apprécier la situation financière d'une entreprise, et, d'autre part, ils permettent au chef d'entreprise de mieux préparer ses décisions ou, à tout le moins, de mieux visualiser l'impact de celles-ci sur la santé financière de sa société.

Les ratios financiers sont un rapport entre des rubriques clés des comptes annuels, et visent à mettre en évidence certains phénomènes qui n'apparaissent pas clairement à la simple lecture de ces comptes. L'analyse de ces ratios doit idéalement s'effectuer à la fois dans le temps, sur une période de quelques mois à 5 ans maximum, et dans l'espace, en comparant les ratios de l'entreprise à ceux du secteur dans lequel elle est active.

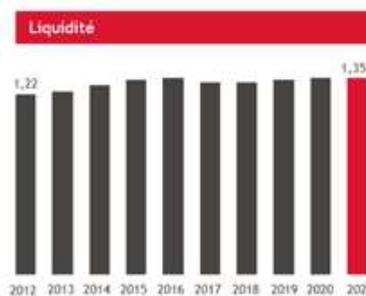
Il existe un grand nombre de ratios, mais seuls une quinzaine d'entre eux sont fréquemment utilisés. Quels que soient les ratios retenus, il est courant de les regrouper dans les familles suivantes :

- liquidité : la liquidité concerne la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme ;
- solvabilité : elle présente quant à elle la capacité de l'entreprise à faire face à l'ensemble de ses engagements financiers, et donc à soutenir son activité sur le long terme ;
- rentabilité : la rentabilité mesure la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices.

Dans cet article, seuls 5 ratios sont présentés. Pertinents, couvrant les 3 familles thématiques usuelles listées ci-dessus, simples à calculer et à interpréter, ce sont ceux que nous recommanderions si les chefs d'entreprise ne devaient en retenir que quelques-uns.

1. Liquidité au sens large

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes échéant dans l'année, avec ses actifs dits « circulants » (stocks, créances commerciales, comptes bancaires...), a priori convertibles en cash en moins de 12 mois. À une date donnée, un ratio supérieur à 1 signifie donc que l'entreprise devrait pouvoir faire face à ses engagements à court terme, sans avoir par exemple à vendre ses actifs opérationnels (bâtiment, équipements...).



La liquidité des transporteurs, qui s'était stabilisée en 2017-2018, est en amélioration depuis 2019 et atteint un record de 1,35 en 2021 (pour rappel, et malgré le Covid, la liquidité était également à un niveau historiquement élevé l'année passée).

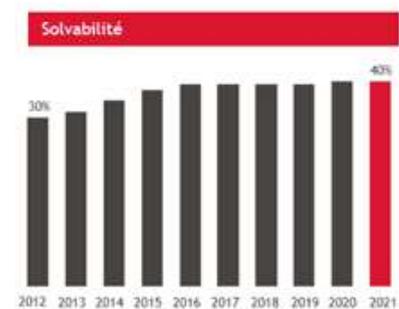
Le délai moyen de paiement clients suit globalement une tendance

baissière pour atteindre 54 jours en 2021, ce qui est appréciable pour la trésorerie des entreprises du secteur, mais toujours supérieur d'environ 10% (soit 5 jours) à la moyenne belge tous secteurs confondus. Le crédit moyen accordé par les fournisseurs se resserre quant à lui, avec une diminution de 3 jours entre 2020 et 2021.

2. Degré d'indépendance financière (%)

Le degré d'indépendance financière (également appelé ratio de solvabilité) indique dans quelle mesure l'entreprise est financée par ses actionnaires. Un ratio élevé montre aux créanciers, et aux investisseurs potentiels, que les actionnaires ont confiance en leur société.

La solvabilité du secteur continue à s'améliorer pour atteindre un niveau record de 40% en 2021.



En outre, 10% des entreprises du secteur du transport présentent des fonds propres négatifs, contre 12% pour tous les secteurs confondus. Les créanciers de ces sociétés courent le risque qu'en cas de liquidation ou de faillite, la société ne puisse faire face au remboursement de leur créance.



6

La crise du Covid, bien qu'ayant impacté négativement le secteur du transport de personnes, a par contre profité aux activités de postes et de livraison, « boostées » par l'augmentation des achats en ligne (Cushman & Wakefield, 2021). La forte demande liée aux achats en ligne a permis de contrebalancer la hausse des prix du carburant (Le Soir, 2022).

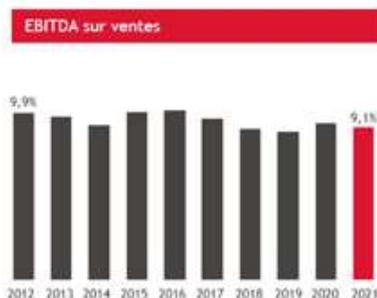
3. EBITDA sur ventes (%)

L'EBITDA (Earnings Before Interests, Taxes and Depreciation), n'est autre que le résultat d'exploitation de l'entreprise, avant déduction des amortissements.

Ce ratio de rentabilité mesure l'efficacité de l'exploitation courante de l'entreprise ; un pourcentage élevé témoigne d'une bonne efficacité commerciale et opérationnelle.

L'abstraction des amortissements permet d'éliminer l'impact de la politique comptable en la matière ainsi que du cycle d'investissement. La marge EBITDA du secteur, qui suivait une tendance baissière de 2017 à 2019 (bien que supérieure à la moyenne belge,

tous secteurs confondus), s'était améliorée en 2020, malgré la crise du Covid, en repassant au-dessus de 9%.



En 2021, la marge est toujours supérieure à 9%, bien qu'en léger retrait. L'accroissement de la vente en ligne résultant de la crise du Covid et la forte reprise économique post pandémie ont entre autres profité aux entreprises du secteur (Upply, 2021).

4. Rentabilité des fonds propres (%)

Du point de vue de l'actionnaire, la rentabilité des fonds propres est importante, car elle constitue la mesure finale de la rentabilité de sa « mise », après déduction des charges d'intérêts et des impôts.

En d'autres mots, ce ratio mesure le rendement généré par chaque euro investi par l'actionnaire dans sa société.

De manière générale, un ratio élevé est synonyme d'une bonne rentabilité.

Dans le secteur du transport, après une année 2017 en recul, la rentabilité sur fonds investis progresse pour atteindre un niveau record de 13,8% en 2021 (contre 12,9% en 2020).



La moyenne générale belge a cependant bénéficié d'une croissance plus importante, avec un ratio repassant pour la première fois depuis 2014 au-dessus de celui des transporteurs (17,1%). Rappelons qu'un ratio élevé peut

également signifier, dans certains cas, une relative faiblesse des fonds propres.

5. Valeur ajoutée par travailleur (EUR)

Ce ratio est une mesure fréquemment utilisée pour établir la productivité au sein de l'entreprise. C'est un ratio de performance, mais aussi d'efficacité et de rentabilité brute.

La valeur ajoutée par travailleur dans le secteur du transport est en constante augmentation depuis 2012 (64.000 EUR), et atteint son plus haut niveau en 2021 (77.000 EUR).

Elle est néanmoins légèrement inférieure à la moyenne belge (79.000 EUR), qui suit par ailleurs globalement la même évolution. Rappelons que l'évolution dans le temps de cet indicateur doit aussi

être analysée à la lumière de l'inflation.



Il convient enfin de remarquer que le calcul des ratios financiers ne constitue pas une fin en soi. Ils ne deviendront un véritable outil de gestion et d'aide à la prise à la décision que s'ils sont correctement interprétés, et si, sur base d'objectifs préétablis, les actions correctives appropriées sont prises (qu'elles soient d'ordre opérationnel, organisationnel et/ou comptable).

En cette période d'incertitude liée à l'inflation, à la hausse des taux d'intérêt et aux tensions géopolitiques (guerre en Ukraine), prendre des mesures afin d'améliorer la liquidité, la solvabilité ou encore la rentabilité de son entreprise semblent essentiels, sans doute plus encore qu'en période de crise sanitaire. En tout état de cause, nous ne pouvons que recommander aux chefs d'entreprise de consulter leur conseiller financier dans cette démarche.

Alexandre Streel, Partner.
Maxime Ledent, Manager.
BDO Corporate Finance
www.bdo.be



7

Profitez de tout le **confort** en route !

LOCATION, VENTE & LOCATION FINANCIÈRE

Contact: +32 (0) 11 45 65 20
Mail: info@atlrenting.be
Dépôt Tessenderlo: Industrieweg 122, 3980 Tessenderlo

ATL RENTING
www.atlrenting.eu